



# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

Paris

## L'ICP attribue le premier contrat doctoral de droit privé en théologie

*Licenciée en théologie et major de la 1re promotion du Diplôme universitaire attaché à la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, Florence Louvet devient la première doctorante contractuelle de droit privé en théologie.*



Recevez l'actualité de l'ICP !

[Je choisis mes centres d'intérêts](#)



RECHERCHE

Le 1er septembre 2022, Florence Louvet, jeune doctorante, est entrée en fonction à l'ICP dans le cadre de son contrat doctoral de droit privé. Celui-ci est fixé par un **décret du 25 septembre 2021** et donne un cadre juridique spécifique à la réalisation d'une thèse pour les doctorants évoluant dans le secteur privé.

Ce contrat est prévu pour 3 ans, et peut être renouvelé 2 fois pour une durée maximale d'un an à chaque renouvellement, et dans la limite d'une durée totale de 5 ans. Il offre de nombreux avantages :

sécuriser le parcours des jeunes doctorants qui souhaitent effectuer leur formation dans le secteur privé et leur créer de nouvelles opportunités d'emploi par la suite

favoriser l'augmentation du recrutement de docteurs au sein des entreprises ;  
renforcer la visibilité du doctorat et sa valorisation dans tous les secteurs économiques ;  
renforcer l'attractivité de la France à l'international à ce niveau de diplôme.

A l'occasion de sa prise de poste, Florence revient sur son parcours et ses travaux de recherche qu'elle va poursuivre à l'Institut Catholique de Paris :

## 1/ Théologienne de formation, comment en êtes-vous venue à vous préoccuper des entreprises ?

Ce qui m'a conduite à privilégier cet objet d'étude, c'est l'impact que peut avoir une réflexion de fond sur les enjeux de **développement humain** auxquels **l'entreprise** est confrontée en raison des tensions inhérentes à l'économie de marché. Ce choix entre dans la continuité de ma formation théologique, qui m'a permis d'approfondir les principes de discernement que propose la **doctrine sociale de l'Eglise** (DSE) pour appréhender la **complexité** de cette organisation.

## 2/ En quoi l'anthropologie chrétienne offre-t-elle un éclairage pertinent sur les questions managériales ?

**L'anthropologie chrétienne** essaie de comprendre le mystère de l'homme conçu comme créature de Dieu capable d'entrer en relation. Elle propose donc un éclairage positif sur les questions managériales contemporaines, marquées par la fuite des talents et les drames psychosociaux qui découlent des pratiques déviantes. C'est dans ce sillon que s'insère ma thèse. Celle-ci est dirigée par le Professeur François Moog, qui est directeur du Cycle des Etudes du Doctorat au *Theologicum* et responsable de l'ERAC (Équipe de Recherche en Anthropologie Chrétienne). Le sujet vise à approfondir les ressorts anthropologiques de la conversion à la **bienveillance**, à partir de l'œuvre du jésuite et anthropologue sarthois **Marcel Jousse** (1886-1961).

## 3/ Quelles sont les ambitions de votre travail de recherche dans le cadre de ce contrat doctoral ?

Mes principales ambitions sont de problématiser ma recherche en anthropologie fondamentale avec une hauteur de vue pluridisciplinaire, puis de vérifier mes principales hypothèses de recherche sur la bienveillance grâce à une **expérience de terrain**, en entreprise.

Cette expérience me permettra de mettre en œuvre la méthodologie de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, qui développe une **recherche pluridisciplinaire** autour de la notion de bien commun appliquée aux entreprises et à leurs problématiques concrètes. Dans ce cadre, je serai accompagnée par un professeur référent, Emilie Tardivel, qui est également directrice titulaire de la chaire pour l'ICP.

Lieu(x) :

Paris

Publié le 12 septembre 2022 – Mis à jour le 27 septembre 2022

A lire aussi

À LA  
UNE

RECHERCHE

Tous les tags

